

Zeitschrift: Magazine / Musée national suisse
Herausgeber: Musée national suisse
Band: - (2020)
Heft: 3

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'est-ce que c'est ?

— Énigme —

Indice :

*C'est quand tout s'illumine
que votre vision devient claire !*

Devinez à quoi pouvait bien servir l'objet représenté sur la photo.

Si vous pensez avoir la réponse, écrivez-nous avant le 1^{er} décembre 2020 à l'adresse suivante : magazin@nationalmuseum.ch

La solution de l'énigme paraîtra dans le prochain magazine qui sortira en janvier 2021.

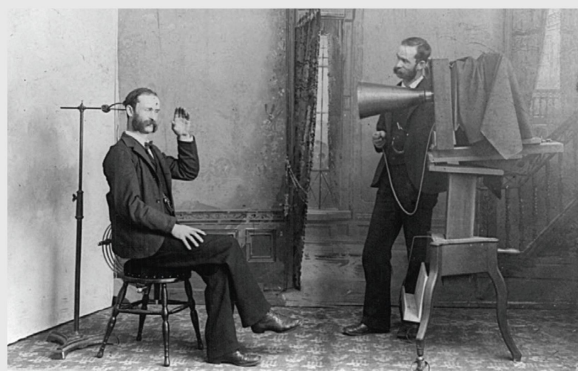
Un tirage au sort parmi les réponses correctes vous permettra peut-être de gagner une adhésion annuelle à l'Association des Amis du Château de Prangins. L'association propose à ses membres de nombreux avantages, dont l'entrée libre au Château de Prangins. Pour plus d'informations, veuillez consulter : amisduchateaudeprangins.ch



Vous m'en direz tant !

— Solution de la dernière énigme —

Aujourd'hui, on sélectionne parmi des centaines de selfies le plus flatteur ou le plus farfelu. Mais au XIX^e siècle, la photographie était une chose sérieuse. Dans la lignée des portraits traditionnels peints, les portraits photographiques – un vrai luxe à l'époque – devaient présenter leurs sujets sous leur meilleur jour. Autrement dit, il fallait non seu-



lement revêtir sa tenue du dimanche (que le photographe proposait en location à ceux qui n'en avaient pas), mais surtout arborer un air solennel. Le temps d'exposition, qui durait quelques secondes, exigeait une immobilité parfaite. Pour aider les clients à tenir la pose, on utilisait, entre autres, des instruments comme notre appuie-tête, provenant d'un atelier photographique d'Einsiedeln. Ce dernier fut fondé en 1870 par Jakob Lienhardt. Après sa mort, en 1891, l'établissement fut d'abord repris par sa femme Katharina, puis par leurs filles Marie et Mainrada Lienhardt. En 1929, il changea de propriétaire et fut rebaptisé « Photo-Haus Jakob Gasser, Einsiedeln ». Lorsqu'en 2005, le fils, Edwin Gasser ferma la boutique, le Musée national récupéra les divers outils photographiques centenaires, dont ce repose-tête qui nous paraît aujourd'hui bien étrange. Mais qui peut dire ce que nos descendants penseront de nos perches à selfies ?